

Union romande pour la ligne d'urgence 142

AIDE AUX VICTIMES Les cantons romands s'associent pour la gestion du 142, nouvelle ligne téléphonique nationale active dès le 1^{er} mai. Elle s'adresse aux victimes de violences physiques, psychiques et sexuelles.

PAR LENA WÜRLER

La Suisse comptera un nouveau numéro d'urgence à partir de demain: le 142. Il s'adressera spécifiquement aux victimes de violences physiques, psychiques ou sexuelles, à leurs proches ou à des témoins. Contrairement aux autres cantons du pays, qui gèreront chacun cette ligne de manière autonome, Vaud, Neuchâtel, le Valais, Genève, le Jura et Fribourg ont décidé d'unir leurs forces. Ensemble, ils ont mis en place un centre intercantonal bilingue, chargé de gérer cette nouvelle ligne téléphonique durant la nuit, les week-ends et les jours fériés. En journée, du lundi au vendredi de 8 à 18 heures, les appels seront redirigés vers les centres d'aide aux victimes (Lavi) cantonaux, grâce à un système de géolocalisation. «Cette solution permet de renforcer les dispositifs déjà existants, de garantir la qualité et l'efficacité du soutien proposé aux victimes, tout en limitant les coûts», s'est réjoui le conseiller d'Etat fribourgeois Philippe Demierre en conférence hier. Montant total du projet: 1,06 million de francs par an, répartis entre les cantons en fonction de leur population. «Si chaque canton avait mis en place son propre système, les coûts auraient été trois fois plus élevés», a relevé Jean-Claude Simonet, chef du Service de l'action sociale du canton de Fribourg, devant les médias.

Mandat à Solidarité femmes Fribourg

La gestion opérationnelle du dispositif a été confiée à Solidarité femmes Fribourg. «Cette association bénéficie d'une expertise reconnue dans la prise en charge des situations



Lancé le 1^{er} mai, le 142 s'adresse aux victimes de violences physiques, psychiques ou sexuelles. KEYSTONE/MAURIZIO GAMBARINI



“Le 142 répond à un besoin fondamental: permettre aux victimes d'accéder rapidement à une aide fiable et coordonnée.”

MATHIAS REYNARD
CONSEILLER D'ÉTAT VALAISAN

de violence et dans l'accompagnement des victimes», a justifié Jean-Claude Simonet. «Autres atouts: elle dispose déjà d'un service complet – permanence téléphonique, centre de consultation, hébergement d'urgence – et est familiarisée avec l'accueil bilingue.» Pour répondre à son nouveau mandat, Solidarité femmes Fribourg a renforcé ses effectifs d'un tiers et engagé onze primo-répondantes, à des taux entre 40% et 60%. «Toutes sont détentrices d'un bachelor ou master d'une université ou d'une haute école et toutes ont bénéficié d'une formation con-

cue spécifiquement pour ce poste», a précisé Marion Labeaut, responsable de la gestion du tout nouveau 142 intercantonal. La mise en place du numéro unique 142 répond aux exigences fixées par la Convention d'Istanbul, signée par la Suisse en 2018, qui prévoit que les Etats parties mettent en place, à l'échelle nationale, une permanence téléphonique gratuite et accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. «Le lancement du 142 représente une réponse opérationnelle à ce traité, dans un contexte inquiétant de hausse des violences domes-

tiques et des féminicides en Suisse», a relevé la ministre neuchâteloise de l'économie et de la cohésion sociale Florence Nater. «Il offre une porte d'entrée unique, gratuite, accessible en tout temps et confidentielle pour les victimes de violences, leurs proches ou des témoins.»

Comblant une lacune

Jusqu'à présent, un tel service n'existait pas. La plupart des cantons proposaient bien une ligne téléphonique d'urgence pour les victimes de violences, mais elle n'était souvent accessible qu'en semaine et aux heures de bureau. Ces lignes

n'étaient que rarement atteignables le soir, parfois même pas à midi. La plupart du temps, il s'agissait d'un numéro classique, long, difficile à mémoriser et différent selon les cantons. «Le 142 représente une avancée majeure, car il répond à un besoin fondamental: permettre aux victimes d'accéder rapidement à une aide fiable et coordonnée», a souligné lundi le conseiller d'Etat valaisan Mathias Reynard lors d'une conférence de presse à Berne.

Hausse attendue

Avec le lancement du 142, spécialistes et autorités anticipent une hausse progressive des appels, à mesure que le numéro gagnera en notoriété. Difficile toutefois de la chiffrer. Dans un rapport de 2022, le bureau Infrast estimait qu'une fois la ligne lancée, le nombre d'appels vers le numéro central s'élèverait entre cinq et dix appels par million d'habitants et par 24 heures. Soit, pour la Suisse romande (environ 2,2 millions d'habitants), entre 11,2 et 22,5 appels par 24 heures. Les auteurs soulignent que l'augmentation des appels concernera non seulement les services de nuit et du week-end, mais aussi les centres Lavi en journée. Plusieurs cantons ont déjà renforcé leurs équipes en conséquence, comme le Valais, qui a augmenté les effectifs des centres Lavi, a fait savoir le conseiller d'Etat Mathias Reynard. Le canton de Neuchâtel a fait de même récemment, notamment afin d'étendre les heures d'ouverture de ces centres de 8 à 18 heures en journée (contre 17 heures auparavant).

Conséquences des agressions sexuelles sous-estimées

Pour la première fois, une étude a mesuré les conséquences à long terme des agressions sexuelles en Suisse romande. Elle montre que leur impact sur la santé mentale, physique et sexuelle a été largement sous-estimé faute de recherches. Les chiffres sont alarmants: un an après l'agression, 57% des participants souffrent encore d'anxiété significative, 71% de dépression, et 68% présentent un trouble de stress post-traumatique probable. Une personne sur deux présenterait en outre un risque suicidaire. Sur le plan sexuel, plus de six personnes sur dix signalent des dysfonctions persistantes avec des troubles du désir, de l'excitation et de l'orgasme. Quant aux symptômes physiques, tels que douleurs chroniques, troubles du sommeil, fatigue, migraines, ils touchent plus de la moitié des personnes suivies. Par ailleurs 61% des participantes rapportent avoir déjà été confrontées à une agression sexuelle

antérieure, ce qui constitue un facteur majeur de risque.

Accompagner les victimes

Ces résultats confirment que l'agression sexuelle n'est pas juste un événement ponctuel, mais un problème de santé publique. «Notre système de prise en charge est bon pour la phase aiguë, mais encore insuffisamment structuré dans la durée. C'est là que se situe l'enjeu», a déclaré le professeur Tony Fracasso, responsable de l'Unité romande de médecine forensique. D'où la nécessité d'un suivi coordonné et d'un accompagnement de la victime dans sa vie future, a abondé la professeure Jasmine Abdulcadir, responsable de l'unité des urgences de gynécologie et d'obstétrique des HUG et investigatrice principale de l'étude. Elle a également préconisé la mise à disposition d'informations pour les personnes concernées et

leurs proches, la standardisation des parcours de soins entre cantons, tout comme une meilleure formation du personnel soignant de première ligne.

Hôpitaux romands

Coordonnée par les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) en partenariat avec le CHUV, l'Hôpital du Valais et cinq hôpitaux vaudois, cette recherche menée entre 2022 et 2024 constitue la seconde phase d'un projet lancé après une étude rétrospective (2018-2021). Sur 623 constats d'agression sexuelle effectués par les hôpitaux participants, 454 dossiers étaient éligibles. Parmi eux, 178 personnes (39%) ont accepté un suivi systématique à trois et douze mois, sous forme de questionnaire. La quasi-totalité des participants sont des femmes majeures d'un âge médian de 27 ans et «qui ont fait preuve d'un grand courage», a déclaré Jasmine Abdulcadir. **ATS**

Un numéro, trois fonctions

A partir de demain, le 142 remplira trois fonctions. En premier lieu, il proposera une intervention de crise, pour les personnes qui auraient besoin d'une aide immédiate. Cela implique, notamment, la prise de contact avec la police ou des centres d'hébergement d'urgence. En cas d'appels provenant de Sion, de La Chaux-de-Fonds ou de Yvonand durant la nuit ou le week-end, les répondantes basées à Fribourg auront pour tâche de mettre en contact la personne avec la structure ressource de son canton. En second lieu, les appelants pourront aussi recevoir une consultation de base, comprenant écoute et conseils. «Cela doit permettre aux personnes d'être entendues, rassurées et réorientées avec bienveillance», détaille Marion Labeaut, responsable du 142 romand. S'il s'avère qu'aucune aide n'est nécessaire dans l'immédiat, les répondants auront enfin pour mission de trier les appels et de renvoyer les personnes vers les services compétents. «Il s'agit d'évaluer les situations, d'en apprécier le degré d'urgence, de bien comprendre les besoins de la personne et de la réorienter en fonction.»